



## Fuite sur tuyaux percés évacuation

-----  
Par xavier56321321

Bonjour,  
une entreprise est intervenue en 2018 pour remplacer des tuyaux d'évacuation dans les parties communes (caves).

Ceux-ci sont "percés" à plusieurs endroits et fuient dans les caves.

Ils étaient de mauvaise qualité.

Est ce qu'il y a une garantie qui jouerait ?

merci,  
Xavier

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Avez vous souscrit une DO ?

-----  
Par xavier56321321

Bonjour,

oui le changement des tuyaux allait avec des travaux plus lourds.

Pour moi ce serait un vice caché?

Merci,

-----  
Par yapasdequoi

Non, plutôt une malfaçon...  
Déclarez le sinistre à la DO.

-----  
Par xavier56321321

Merci  
Ce serait donc deux ans ?

-----  
Par yapasdequoi

Quelle est la réponse de la DO ?